

	Fiche technique Prélèvement osseux	LABO210-FITEC-0096
		Version 2
		Applicable le : 20/04/2016
Approbateur		
Marie-Christine CONROY		

1. OBJET :

Cette fiche a pour objet de décrire la réalisation de prélèvements osseux avec et sans matériel garantissant une bonne sensibilité et spécificité de l'examen, notamment afin d'éliminer au maximum le risque de contaminations par la flore de voisinage.

Les prélèvements feront l'objet d'un examen direct après coloration de Gram, de cultures standards et éventuellement, selon le contexte et notamment en cas de culture stériles à 48H, d'une PCR ADNr 16S sur **prescription**. D'autres recherches spécifiques (recherche de mycobactéries ...) pourront également être réalisées **sur prescription et après avis d'un Infectiologue**.

2. PERSONNES HABILITEES A REALISER L'ACTE :

Infirmier(e) diplômé(e) d'état, infirmier (e) de bloc opératoire diplômé(e) d'état, médecins, étudiants des métiers précités sous la responsabilité du professionnel chargé de l'encadrement et selon leur niveau d'apprentissage.

3. MATERIEL :

Matériel standard

- ✓ Masque
- ✓ Gants stériles à usage unique
- ✓ Compresses stériles
- ✓ Eau physiologique stérile
- ✓ Antiseptique
- ✓ Flacons stériles
- ✓ Seringues
- ✓ Aiguilles
- ✓ Collecteurs d'aiguilles
- ✓ Curettes, scalpels
- ✓ Trocards type DBBN ou RBBN (laboratoires COOK)
- ✓ Punch à biopsie

4. TECHNIQUE :

Proscrire les prélèvements par écouvillonnage

4.1. Préparation

- ✓ Réaliser les prélèvements dans des conditions d'asepsie chirurgicale
- ✓ Nettoyer et éventuellement débrider les tissus (privilégier le débridement chirurgical)
- ✓ Appliquer un antiseptique cutané et laisser sécher
- ✓ Proscrire les prélèvements superficiels de plaies ou de fistules

4.2. Prélèvements osseux

4.2.1. Règles générales

- ✓ Réaliser des prélèvements osseux profonds en passant en peau saine si possible
- ✓ Privilégier des biopsies au bloc opératoire
- ✓ Changer d'instruments à chaque prélèvement
- ✓ Réaliser de **1 à 5** prélèvements **maximum** sur des sites différents

4.2.2. Règles particulières selon contexte clinique

- ✓ **Escarres osseuses** : le prélèvement n'est justifiée qu'en cas d'escarres au stade III ou IV en présence de signes inflammatoires. Réaliser un débridement et un nettoyage soigneux avant une biopsie profonde.
- ✓ **Pied diabétique, mal perforant plantaire** : un prélèvement en zone saine de l'os (biopsie chirurgicale ou ponction au trocart au travers de la peau saine).
- ✓ **Amputation** : réaliser un prélèvement d'os sain

4.3. Prélèvements additionnels

4.3.1. Collection fermée

- ✓ Ponctionner à l'aiguille montée sur seringue (type gaz du sang)
- ✓ Chasser l'air
- ✓ Boucher la seringue

4.3.2. Matériel étranger

- ✓ **Matériel d'ostéosynthèse** (vis, ciment, tiges...) : prélever de manière stérile en flacons stériles.
- ✓ **Fixateurs externes** : réaliser un curetage lors de l'ablation ou un recueil de pus le long de la fiche à l'aide d'un cathlon monté sur seringue.
- ✓ **Tubulures de drains** : uniquement en cas d'ablation per-opératoire de drains captifs.

4.3.3. Liquide articulaire

Se référer à la fiche correspondante.

5. CONDITIONNEMENT ET TRANSPORT :

- ✓ Placer les prélèvements dans des récipients stériles (les prélèvements destinés à une analyse microbiologique ne doivent pas être déposés dans le formol).
- ✓ Acheminer les prélèvements sans délai au LBM à température ambiante
- ✓ Sur le bon destiné au Laboratoire de Bactériologie renseigner :
 - la date et l'heure du prélèvement
 - les noms du prescripteur et du préleveur
 - le contexte clinique
 - l'existence éventuelle d'une antibiothérapie (préciser les molécules)
 - l'existence éventuelle d'une fenêtre thérapeutique (préciser sa durée)
 - la localisation du ou des sites de prélèvement
 - la nature du tissu prélevé pour chaque site

Toute demande microbiologique autre que l'analyse bactériologique standard (à savoir : recherche de mycobactéries, de *Nocardia* ou d'autres bactéries apparentées, de champignons, analyse par biologie moléculaire avec recherche d'ADNr 16S et 18S...) **doit être précisée, après avis d'un Infectiologue, sur la prescription.**

6. CONSEILS POUR UNE REALISATION OPTIMALE DES PRELEVEMENTS EN CAS DE DOSSIERS COMPLEXES :

En présence de dossiers difficiles et/ou de questions, vous pouvez contacter :

- Le Centre Régional des Infections Ostéo-Articulaires Complexes, CRIOAC :
 - Secrétariat : 03 83 85 75 61
 - Dr Bevilacqua : 06 84 69 55 71

- Le Laboratoire de Bactériologie :
 - Secrétariat : 03 83 85 12 03
 - Dr Conroy ou Dr Ferrand : 03 83 85 14 34

En cas de dossiers complexes, les modalités de prélèvements et de prescription des analyses peuvent également être définies après discussion du dossier au staff du service des maladies infectieuses (vendredi à 8 h30 : prière d'avertir au préalable le médecin référent du staff de votre venue)